

L'Hebdo adaire

Journal un peu chameau

Informations sur le projet AZAWAGH

N° Spécial - 2018

Editeur responsable: Bernard Cardon de Lichtbuer, avenue des Camélias, 75, 1150 Bruxelles

www.azawagh.be

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ARRÊTER L'AVANCÉE DU DÉSERT

La communauté d'éleveurs nomades des villages de Tekinawane et Adjangafa (province de Tahoua, Niger) a décidé de relever le défi en lançant un programme de reforestation et de restauration d'aires de pâturages. Avec le soutien financier d'Azawagh ASBL

**POUR PARTICIPER À LEUR ACTION ADOPTEZ
UN OU PLUSIEURS DE LEURS 3.000 ARBRES**



AU PRIX DE 25 € PAR ARBRE

Soit au compte IBAN BE75 0014 8192 2651 BIC : GEBABEBB de Azawagh ASBL,
(sans attestation fiscale) en mentionnant le nombre d'arbres

Soit au compte IBAN BE10 2100 4715 6604 de Caritas International avec
la communication « P1267/Azawagh/Niger » avec attestation fiscale

Edito

Le projet « Bois de village » est lancé depuis quelques mois et rencontre le soutien de la population et des autorités locales.

Cette initiative doit se voir dans le contexte de la désertification et des grands projets de muraille verte sensée couvrir toute la bande sahélienne, toujours restés dans les cartons, faute de volonté politique ou de financement.

Il s'agit donc d'un projet pionnier.

Azawagh a pris le risque d'accompagner nos amis peuls de l'association Kaouritel dans cette aventure.

Nous sommes persuadés que nos nombreux amis, conscients des enjeux climatiques, ne soutiendront, et nous faisons appel en particulier à la solidarité de tous ceux qui protègent notre patrimoine forestier en Belgique.

Pour concrétiser les contributions financières au projet, nous proposons de symboliser les dons sous forme de parrainage d'arbres.

En divisant le coût total du projet, soit 78.000 €, par le nombre d'arbres à planter, soit 3.000 arbres, nous arrivons à 25 € par arbre.

Nous en avons déjà 550. Il en reste donc 2.450 à parrainer.

Bernard Cardon de Lichtbuer

Président de l'ASBL Azawagh



Bois de village

L'association Kaouritel, présidée par Ortoudo Bermo, avec l'assistance d'Azawagh, se lance dans une nouvelle aventure.

Une étude a été demandée à la Direction de l'Environnement de Tchintabaraden en vue d'examiner la possibilité de planter des arbres et procéder à une régénération des sols à proximité des villages de Tekinawane et d'Adjangafa. Un programme a été établi, étalé sur trois ans, avec un cahier de charges précis, dont vous aurez la description ci-dessous.

Pour réaliser ce programme, une mobilisation de la population était nécessaire. En effet, les plantations nécessiteront un arrosage continu qui sera exécuté par les habitants.

Nous avons demandé à Léon Bourdouxhe, agronome, qui a travaillé au Sénégal et qui a accompagné Bernard lors d'une de ses missions au Niger, de nous expliquer la problématique de la désertification ainsi que notre projet en vue de résister à cette désertification.



Un nouveau défi : reverdir le désert

Par Léon Bourdouxhe

La désertification, un sujet d'inquiétude chez les populations du Sahel

Qu'est ce que la désertification ?

Les Nations unies la définissent comme « *la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines* ». Elle se manifeste par une détérioration de la couverture végétale, des sols et des ressources en eau. Elle aboutit, à l'échelle humaine de temps, à une diminution ou à une destruction du potentiel biologique des terres ou de leur capacité à supporter les populations qui y vivent. Elle contribue à la paupérisation des populations et au développement des migrations. La désertification constitue un obstacle majeur pour le développement rural des zones sèches.

L'Afrique (nord du Sahara, Sahel) et l'Asie (Inde, Chine) sont les zones les plus touchées. Les régions menacées correspondent à 40% des terres disponibles de la planète. Plus du tiers des régions sèches menacées se trouve en Afrique. En 2000, 70% des terres arides étaient sujettes à la désertification, soit 3,6 milliards d'hectares concernant plus d'un milliard de personnes. Elle devrait affecter plus de 2 milliards de personnes dont 700 millions en Afrique... si rien ne change. Quelque 50 milliards de dollars US seraient perdus chaque année du fait de la dégradation des terres. Cette estimation est établie à partir des pertes de récolte (en équivalent céréales) sans prendre en compte la perte de biodiversité et les effets indirects comme la sédimentation des barrages, etc... Des montants de quelque 400 \$/an/ ha pendant 3 ou 4 ans s'avéreraient suffisants pour réhabiliter des terres moyennement dégradée.

Selon l'ONU, la désertification est « le plus grand défi environnemental de notre époque ». Elle est considérée comme une cause planétaire.

Les processus de désertification se traduisent par une raréfaction de la végétation et par un appauvrissement des sols en nutriments et en matière organique. Ceux-ci deviennent de plus en plus sensibles à l'érosion tant hydrique, qu'éolienne, chimique ou biologique. Le vent contribuant à 42% de l'érosion des sols dans les régions sèches et la pluie à 45% éliminent les couches superficielles des sols, souvent de profondeur limitée en régions sèches. Un sol à nu, encrouté et raviné est le stade ultime de dégradation.

La dégradation physique et chimique des sols signifie le ravinement, la perte en matière organique et minérale (carbone, azote, potassium), la compaction et la perte de capacité de rétention en eau. La dégradation biologique se traduit par la dégradation de la couverture végétale, de la matière organique et de la faune des sols. Elle entraîne la dégradation des pâturages, la déforestation et la perte en biodiversité. La dégradation chimique concerne les processus de salinisation et d'acidification ainsi que les déséquilibres en nutriments des sols.

La plupart du temps, la désertification est due à des pratiques agricoles inadaptées, à la surexploitation des terres pour nourrir une population en croissance, au surpâturage de troupeaux trop nombreux, à la déforestation et à la surexploitation du bois par la coupe brutale de branches pour nourrir le bétail en saison sèche. Les sols fragilisés sont exposés à la brûlure des UV solaires, au manque d'eau et à l'érosion provoquée par le vent et l'écoulement des pluies rares mais souvent violentes.

Comment lutter contre la désertification ?

La lutte contre la désertification passe par des techniques physiques et biologiques de réhabilitation et de restauration qui permettent de fixer les dunes et les sables, de limiter l'érosion éolienne et hydrique, de favoriser l'infiltration de l'eau et la reconstitution de la végétation herbacée et ligneuse et de relever la fertilité des sols. Parmi celles-ci les diguettes, les murets de pierre qui arrêtent les torrents violents et retiennent l'eau en formant une mare et en déposant limons et nutriments dans le sol, les aménagements des pentes. Les plantations dans des trous d'une vingtaine de cm de profondeur remplis de terre et de compost (zaïs) absorbent l'humidité en cas de ruissellement d'eau et favorisent la repousse des arbres. Des demi-lunes, réseau de dépressions en demi-cercle (4 m de diamètre), peuvent être créées pour effectuer les semis et retenir les pluies.

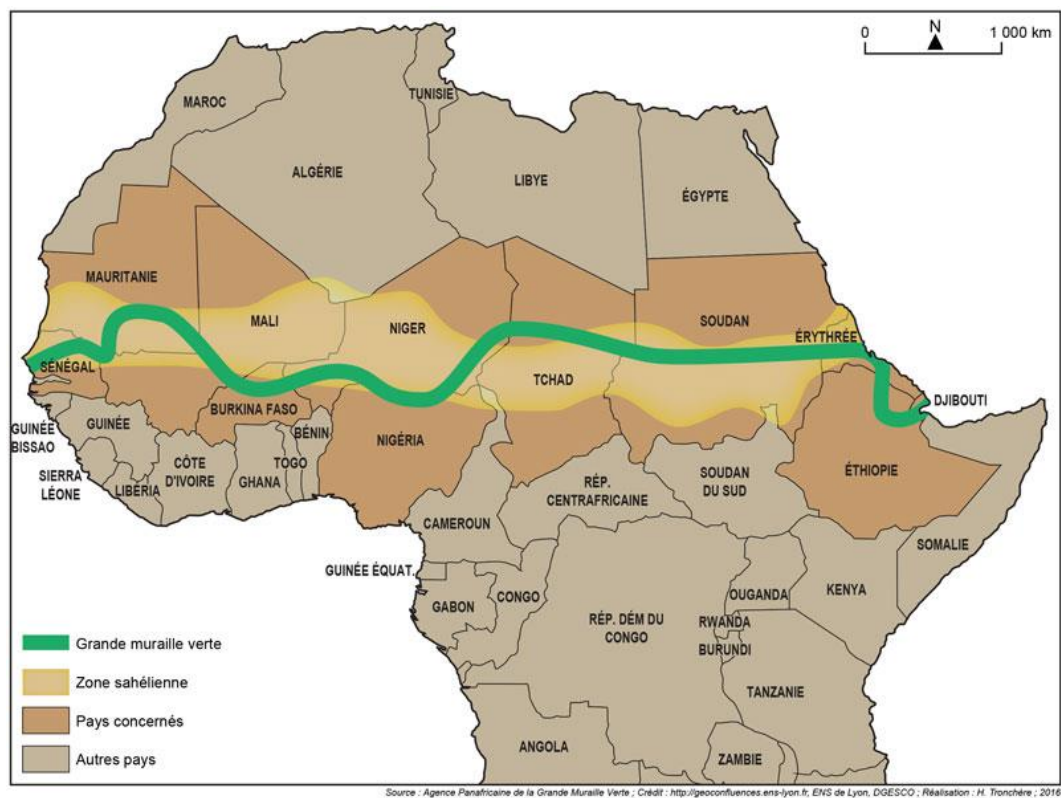
Planter des arbres permet de fixer les sols, de fournir de l'ombre aux cultures et de retenir l'humidité.



***L'exemple de deux projets destinés à enrayer
la désertification et à stopper l'exode rural***

- **En Mongolie (Chine)**, des centaines de milliers d'arbres ont été plantés dès 2004 pour freiner l'avancée du désert de Gobi. Celui-ci absorberait chaque année 3.600 km² de prairies. La désertification toucherait 140.000 km². Elle engendre des tempêtes de sable détruisant des terres arables et provoquant d'importants problèmes dans les grandes villes. 2.300 km² de terres utiles seraient ainsi enlevées chaque année par les tempêtes et les inondations. D'ici 2050 une zone forestière devrait être plantée sur 4.500 km. Elle totaliserait 35,6 Mha d'est en ouest en lisière du désert pour freiner son extension. L'implantation de cette « muraille verte » devrait s'étaler sur 30 ans et coûter 290 millions \$ (cent milliards d'arbres en 2050 ?). Une ceinture de végétation tolérante au sable dont les plantations sont disposées en damier est en cours de plantation pour stabiliser les dunes. Un bémol : le choix d'arbres à croissance rapide, avec une tendance à n'utiliser qu'une espèce aboutissant à une quasi « monoculture » ; celle-ci limite la biodiversité végétale et animale des zones plantées. Elle expose les arbres plantés aux maladies et aux ravageurs. Une fois installés, ces arbres pourraient aussi absorber de grandes quantités d'eau souterraine, une problématique pour les régions arides du Nord de la Chine.

- **Du Sénégal à l'Ethiopie** en passant par le Niger, la zone sahélienne est en péril face à l'avancée du désert. Un projet de « Grande Muraille verte » a été lancé en 2007. Il a pour objectif de planter en zone sahélienne, une ceinture de plusieurs espèces végétales, large de 15 km, sur une longueur de quelque 7000 km. Onze pays sont concernés. Son but est de bloquer voire inverser le processus de désertification dévastant la région depuis 1973. Elle vise aussi une gestion durable des ressources naturelles des zones traversées afin d'améliorer le niveau de vie des populations vivant dans ces régions. Abdoulaye Dia, géologue nommé à la tête de l'Agence panafricaine de la Grande Muraille verte estime que « *la réussite dépendra plus de la mobilisation des populations locales que de l'aide internationale* ». Tous les acteurs du projet admettent que sa réussite dépendra de l'implication de la population locale dans toutes ses étapes dont la participation des Communautés rurales dans le choix des parcelles, l'entretien des pépinières, la réalisation des plantations, la pose des clôtures, la surveillance des parcelles, etc,... Le choix d'arbres locaux aux usages multiples vise à persuader les populations qu'elles profiteront directement du reboisement. La reforestation doit en effet répondre aux besoins des populations locales dans une perspective de durabilité. Les essences choisies sont adaptées aux conditions géo-climatiques de la région. Un mélange d'espèces évite les travers d'une monoculture dont une trop grande sensibilité aux ravageurs et maladies (exemple du pin d'Alep de la Barrière verte en Algérie, dévasté par la chenille processionnaire). Il augmente aussi la diversité des espèces ligneuses et des composants de l'écosystème.
Parmi les objectifs, la revitalisation du tapis végétal arboré et herbacé par la plantation, une protection contre les excès du pâturage, une reconstruction de la fertilité du sol, la création de ressources économiques durables par l'installation d'un couvert arboré d'espèces d'intérêt (*Acacia senegal* : gomme arabique, *Balanites sp.* : fruits), mise en place d'un écosystème favorable au pâturage et à la promotion de bois durable, la diversification des ressources alimentaires par la culture de végétaux comestibles.
Au Sénégal, 22.000 ha de plantation ont été implantés entre 2008 et 2011 avec un taux de survie de 60-90% selon les secteurs et les espèces.



La "grande muraille verte" : une bande de 7 600 km de long



Jardins polyvalents au Sénégal,

Notre rêve : la même photo avec des femmes wodaabe dans quelques années

Après le forage de puits, la construction d'écoles, le parrainage de chamelles, Azawagh entreprend une nouvelle étape: la plantation d'arbres dans le cadre de la lutte contre la désertification

Le projet : Bois de village

En écho à la « Muraille verte » du Sahel, dans la Commune urbaine de Tchintabaraden – 160 km au NO de Tahoua -, l'association des éleveurs « Kaouritel » a demandé à la Direction départementale de l'Environnement de mener une expertise concernant un micro-projet de récupération de terres dégradées en zone pastorale. La dégradation du potentiel fourrager enregistré une année sur deux pousse les « bras valides » à quitter leur terroir. Ce projet a divers objectifs pour fixer les habitants de la zone : la plantation d'arbres sous forme de rideau protecteur devant favoriser l'installation d'un couvert végétal et pouvant servir de bois villageois, la restauration des aires de pâturage par ensemencement. Il offre aussi aux populations un profit immédiat par le « food for work », une rémunération accordée aux chefs de famille participant à la confection des ouvrages, aux plantations, au gardiennage et à l'entretien quotidien des plantations.

Le projet en pratique...

Des rencontres de terrain avec les autorités villageoises et leurs administrés ont été tenues. Elles avaient pour but une présentation du projet, l'identification des sites de terrains « à récupérer » favorables à la création des bois villageois et disposant d'eau pour l'arrosage ainsi que de ressources humaines pour les travaux et l'entretien. Elles ont montré l'adhésion des chefs de famille recensés et des chefs coutumiers, l'engouement des populations et leur intérêt pour le projet.

Des campagnes d'information et de sensibilisation pour assurer la mise en place, la pérennité du projet et fixer les responsabilités de toutes les parties prenantes ont été tenues. Des comités de gestion formés par les cadres communaux de l'environnement et les élus locaux ont été mis en place pour assurer le suivi, la surveillance, la protection des sites récupérés et plantés de même que leur entretien qui nécessitent ressources humaines mais aussi charrettes asines, citernes pour le transport de l'eau et l'arrosage des plants.

Deux sites de récupération de terres pastorales dégradées (10 + 50 ha, soit 20 ha par an), et trois sites de « bois villageois » de 5,10 et 15 ha (soit 30 ha sur les trois ans, 15 ha par village) ont été identifiés.

Ce projet de trois ans a démarré fin 2017. Les bénéficiaires directs sont les populations d'Adjangafa et de Tekinawane, soit un groupe cible de quelque 200 chefs de famille et d'environ 1400 bénéficiaires indirects. Les terroirs choisis connaissent un niveau de dégradation élevé de leurs ressources agro-sylvo-pastorales. Les terres de cultures et les pâturages y sont exposés à l'érosion tant hydrique qu'éolienne engendrant des baisses de rendement régulières. Elle se

traduit par des zones de glacis et la colonisation des espaces par des espèces envahissantes peu appréciées par le bétail.

Coût total du projet : 78.000 € sur trois ans

Le choix des espèces à planter sur les sites récupérés, s'est porté sur des espèces locales productrices de fourrage aérien résistant aux conditions climatiques :

- *Acacia tortilis raddiana* (mimosacée)
– arbre épineux de 12-13 m de haut, à cime étalée en parasol plus ou moins dense ; feuillaison et floraison en saison des pluies. Adapté aux sols sableux mais aussi caillouteux, éboulis, etc...

Pharmacopée, fruits comestibles, apiculture, feuilles et fruits mangés par le bétail, clôtures, bois de feu, charbon, construction, cordages, teinture, etc...



- *Acacia senegal* (mimosacée) – gommier du Sénégal – arbre ou arbuste épineux de 2 à 6 m de haut, feuillaison principalement avant les premières pluies ; préférence pour les sols sableux, caillouteux, voire argileux bien drainés.



Feuilles et fruits recherchés par le bétail, pharmacopée traditionnelle (anti-inflammatoire, angine, diarrhée, etc...), apiculture (miel), gomme arabique -exsudat de sève- utilisée en alimentation comme gélifiant, émulsifiant, support pour certains arômes en industrie agroalimentaire.

Bois résistant aux termites (construction des maisons), poteaux, manches d'outils, bois de feu / charbon. Ecorce utilisée pour le cordage. Espèce fixatrice des dunes, améliorant les sols par fixation de l'azote et apport de litière organique, résistante à la sécheresse (8-11 mois sans pluie – pluviométrie de 100-400 mm/an), etc...

- *Balanites aegyptiaca* (balanitacée) - datier du désert ou myrobolan d'Egypte – arbre à cime sphérique de 8-9 m de haut, à branches retombantes souples, armées de longues épines ; peu exigeant quant au sol, plutôt sur sols sableux, mais aussi pierreux ou même argileux. Pluviométrie de 150 à 1000 mm / an. Indicateur de surpâturage.

Vert en toute saison (feuilles, épines et jeunes rameaux), rustique. Son feuillage, à faible ombrage, permet de l'associer à la plupart des cultures.

Ses fruits sont consommés en frais ou en sec. Jeunes feuilles utilisées pour les sauces. Les graines donnent une huile aux propriétés alimentaires, médicinales, cosmétiques, savon. Il peut servir de fourrage toute l'année ; les feuilles sont riches en matière azotée et en éléments minéraux ; les fruits sont consommés par les petits ruminants. Utilisation en médecine vétérinaire. Bois d'œuvre résistant aux insectes, cure-dents, clôtures, bois de feu, charbon. Espèce fixatrice des dunes ,etc...



Au niveau des bois de village, sous forme de rideau protecteur :

- *Acacia albida* (mimosacée) – Arbre épineux de 20-25 m de haut et 1 m de diamètre, à cime arrondie plus ou moins dense ; supporte de longues sécheresses. Floraison et feuilles en saison sèche.
Pharmacopée, apiculture, clôtures, outils, bois de feu, charbon ; ombrage et fourrage (rameaux, feuilles et fruits) recherchés par le bétail en saison sèche ; feuillage riche en matière nutritive favorisant la formation de matière organique dans le sol.
- *Acacia senegal* (mimosacée) – voir ci-dessus
Les espèces fourragères pour l'ensemencement, appréciées des éleveurs, sont choisies pour leur production fourragère et leur adaptation aux conditions climatiques :

Deux graminées :

- *Panicum turgidum* – graminée vivace poussant en touffes denses, aux tiges pouvant atteindre 40 à 100 cm de long. Résistante à la sécheresse, de croissance rapide, utilisée en fixation des dunes. Pâturée par tous les animaux et parfois transformée en foin pour les caravanes de passage. Utilisée en artisanat local.
- *Cenchrus biflorus* (cram-cram) – graminée épineuse (s'accrochant aux vêtements et aux poils des animaux, assurant sa propagation sur de grandes étendues), annuelle, à germination rapide et à cycle de vie court (plus résistante à l'irrégularité des pluies) se rencontrant sur sols sableux. 5 à 90 cm de hauteur. Commune en savanes sahéliennes.
Plante fourragère mieux consommée par le bétail avant la floraison, lorsque les tiges sont encore tendres, fournissant des pâturages riches en saison humide. Elle résiste bien au broutage grâce à sa croissance rapide et à sa forte aptitude au tallage en réponse au piétinement et à la défoliation. Une des meilleures ressources disponibles au Sahel. Récolte possible en foin de bonne qualité. Peut être cultivée avec *Acacia senegal*. Les graines très nutritives par leur teneur en protéines et lipides supérieure à la plupart des céréales peuvent être consommées crues ou cuites en alimentation humaine.

Cenchrus biflorus ou *cram-cram*



Deux légumineuses

- *Zornia glochidiata* – légumineuse annuelle, se multipliant par graines. Caractéristique des sols à horizon superficiel sableux, croissant en région sahélo-soudanienne dont la pluviométrie annuelle est comprise entre 600 et 800 mm, se développant dans des cultures traditionnelles ne recevant ni engrais ni herbicides. Sa germination a lieu dès les premières pluies, sa floraison et sa fructification (gousses) intervenant rapidement. Bonne plante fourragère, fixatrice d'azote et des sols.



- *Alysicarpus ovalifolius* - légumineuse annuelle, de milieu et de fin de cycle cultural, se multipliant uniquement par graines.

Sa germination a lieu dès que les pluies deviennent abondantes. La floraison débute en août. Sa fructification se prolonge jusqu'au dessèchement de la plante en début de saison sèche. Fourrage riche en protéines, très apprécié par le bétail.

A noter que la restauration des pâturages fortement exploités et l'établissement d'espèces nouvellement semées demandent l'arrêt du pâturage au moins pendant trois années consécutives !

A plus long terme, à l'abri d'arbres de faible ombrage, des parcelles de cultures maraîchères pourraient être installées. Dans le cadre de la « Muraille verte », plusieurs « jardins polyvalents » ont été créés au Sénégal. Ces périmètres de 5-7 ha sont divisés en deux, une partie destinée au maraîchage (carotte, tomate, oignon, etc.) et l'autre à la production fruitière (citrus, goyave, jujubier, mangue, etc.). Ils emploient 800 femmes organisées en groupement. Ils sont irrigués par un système goutte à goutte relié au forage alimentant les villages en eau. La production est vendue sur place ou autoconsommée.

En saison sèche, pourraient être cultivés aubergine, carotte, chou / chou de Chine, concombre, courgette, haricot nain, laitue, oignon, tomate

En saison des pluies, aubergine africaine (jaxatu), bisap ou oseille de Guinée, gombo, manioc, patate douce, piment, certaines variétés de tomate, niébé ou dolique à œil noir, baselle, amarante pourraient être implantés.

Ces productions induiraient un changement qualitatif dans le régime alimentaire des populations et augmenteraient la diversité alimentaire.

La lutte contre la désertification nécessite la compréhension des enjeux et l'implication de tous les acteurs locaux pour assurer la réussite et la pérennité des actions menées. Elle nécessite l'intégration de techniques dans les systèmes de culture qui assureront une augmentation de la production en même temps que la protection du milieu naturel. Pour qu'elles soient efficaces, les sociétés villageoises doivent pouvoir se les approprier, être conscientisées du problème et se sentir impliquées dans cette lutte essentielle pour leur survie.



Une séance de formation

« Bois de village » en images

Phase 1. La préparation du terrain

Janvier 2018 - Premières palabres, premières explications et visites sur le terrain



Avril 2018 – les travaux commencent ;
on explique comment travailler



Bravo, voilà une première demi-lune



A la saison des pluies, l'herbe pousse



Le terrain est préparé pour les plantations



Il n'y a plus qu'à planter les arbres.

Les plantations seront clôturées afin de les protéger des chèvres, des chameaux et des vaches.

Et ensuite, toute la population participera à l'arrosage des arbres et des plantes en allant chercher l'eau dans les puits que nous avons financé au cours des dix dernières années.

Mais pour cela il nous faut votre aide :

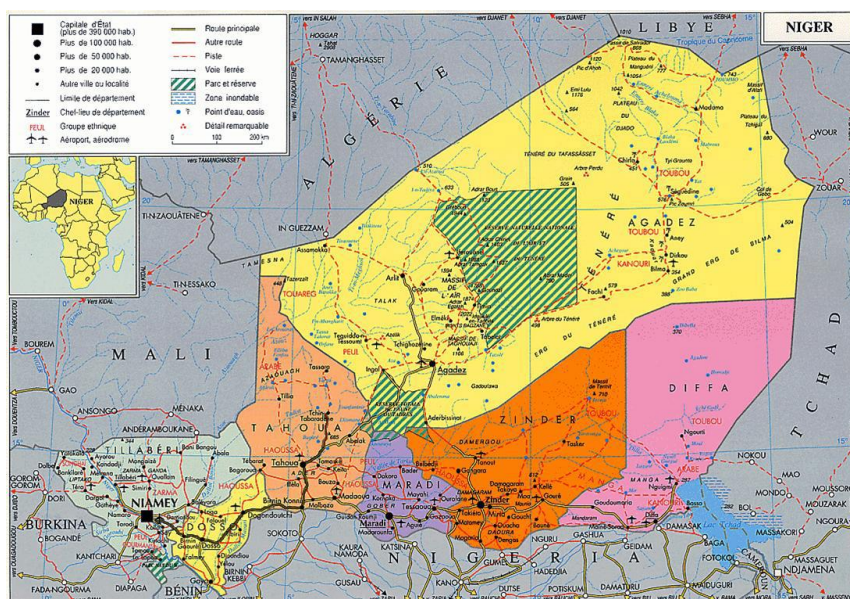
25 € par arbre en n'oubliant pas qu'il en faut 3.000

**Aidez nos amis du Sahel à lutter contre le
réchauffement climatique
en participant à cette belle aventure.**

Le Projet Azawagh : douze ans d'activité

Créée en 2005, l'ASBL AZAWAGH a pour objectif de soutenir les efforts de la population établie à l'ouest de Tchintabaraden dans la province de Tahoua (au nord de la zone en orange clair sur la carte du Niger). Cette région est située dans le Sahel, région semi-aride qui traverse l'Afrique d'ouest en est, marquant la limite sud du désert du Sahara.

Sur place, la population se compose principalement de Peuls Wodaabe qui mènent une vie encore largement nomade. Confrontés à l'avancée du désert et au développement démographique, ils se sédentarisent progressivement et s'établissent autour d'infrastructures de base telles que points d'eau et écoles qui finissent par former des villages.



L'action d'Azawagh se concentre sur les besoins essentiels des populations locales. Chaque projet a démarré sur base d'un besoin exprimé par les relais locaux de l'association (Association Kaouritel et son président Ortoudo). Azawagh intervient dans le

financement et le conseil technique ou économique lié au projet. L'exécution de celui-ci est assurée par les populations locales, sous leur entière responsabilité.

Les réalisations de l'association Azawagh-Kaouritel sont les suivantes :

- Approvisionnement en eau : 7 puits, indiqués sur la carte par le sigle bleu,
- Construction d'écoles : 4 bâtiments d'école dans les villages de Tekinawane, Adjangafa et Tangalma,
- Développement de l'élevage camelin : un cheptel de +/- 60 chamelles.

Pour l'année à venir, nous comptons soutenir un projet de plantations d'arbres dans cette région qui se désertifie. Nous poursuivrons également le programme des puits et des chamelles.



Carte de la zone d'action : 50 km sur 35 km de paysages semi-désertiques, mais néanmoins habités.

Organisation de l'ASBL AZAWAGH

Azawagh est une ASBL de droit belge dont l'activité consiste à récolter des fonds pour financer un projet au Niger. Les actions sur place sont menées par des équipes locales.

Les fonds de l'ASBL proviennent

- de dons de particuliers ou de fondations
- de l'organisation d'événements, concerts, séances cinématographiques, comédies musicales.

Les fonds sont versés, soit sur le compte d'Azawagh ouvert chez BNP Paribas Fortis, soit, pour ceux qui souhaitent une attestation fiscale, sur un compte chez Caritas International.

L'ASBL n'a pas de frais généraux en Belgique à l'exception de 8% retenus par Caritas sur les sommes versées sur leur compte.

Au Niger, Azawagh a ouvert un compte chez ECOBANK sur lequel l'argent est transféré par blocs de 2 à 3.000 € afin de minimiser les frais de transfert (55€ par transfert).

Pour retirer de l'argent de ce compte, deux signatures sont nécessaires. La première étant celle Mamane Makigoudou, personne indépendante, qui n'est pas membre de la tribu bénéficiaire, la deuxième est celle d'Ortoudo ou son beau-frère Ali. Mamane détient le carnet de chèques et ne délivre les chèques que sur instruction de Bernard Cardon, président d'Azawagh.

Chaque dépense donne lieu à l'établissement d'un chèque et doit être dûment justifiée. Elle doit faire l'objet, dans la mesure du possible, de la remise d'une facture ou autre pièce justificative.

Entre 2005 et 2010, Bernard et Marie-Claire Cardon ont effectué, accompagnés de quelques amis, plusieurs voyages sur place pour rencontrer les populations et leurs représentants – chefs coutumiers, élus locaux, anciens, ...), estimer les besoins, prévoir les travaux et suivre leur avancement. Etant donné l'insécurité qui règne aujourd'hui dans le pays, il n'est malheureusement plus possible de s'y rendre et l'intervention d'Azawagh Belgique, c'est-à-dire de Bernard Cardon, se déroule maintenant à distance.

L'exécution du projet se fait en confiance, par les bénéficiaires, qui sont en contact étroit avec Azawagh Belgique par GSM, Email, WhatsApp, envoi de photos ainsi que par les visites régulières d'Ortoudo et d'autres membres de sa famille dans notre pays.

Les communications avec cette région reculée du Sahel ne sont bien entendu ni simples ni parfaites, tant pour des raisons techniques que culturelles et psychologiques, et elles demandent donc beaucoup de patience et de temps.

Mais, sur douze années d'existence, nous pouvons constater que les résultats concrets sont effectifs dans les trois domaines où nous avons entrepris notre action. Par son action, Azawagh a réellement contribué à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Vous pouvez verser vos dons à Azawagh

**Soit au compte IBAN BE75 0014 8192 2651 BIC : GEBABEBB
de « Azawagh ASBL » (sans attestation fiscale) en mentionnant les
nombre d'arbres**

**Soit au compte IBAN BE10 2100 4715 6604 de Caritas International
avec la communication « P1267/Azawagh/Niger »
avec attestation fiscale pour les dons de 40 € minimum.**

**Les dons effectués par une société sont également déductibles mais le total des
dons effectués ne peut dépasser, par exercice social, 5% des revenus
imposables (ou encore un montant total maximum de 500.000 euros).**